



POLITIQUE

Adoptés le 5 décembre 2016
No de résolution : 2016.12.09

DE LA

famille

& PLAN D'ACTION

Saint-Bernard-de-Michaudville

MOT DU MAIRE

Chers Bermigeois et Bermigeoises,

En 2016, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis à jour sa Politique de la famille et son Plan d'action pour l'adapter à la réalité changeante de cet acteur de premier plan qui est au cœur des préoccupations de notre conseil municipal. En effet, nous devons nous ajuster aux différents besoins des familles d'aujourd'hui dont la composition s'est transformée avec les années.

Le conseil municipal a toujours comme priorité l'amélioration des conditions de vie des Bermigeoises et Bermigeois. Suite au sondage « Rêver St-Bernard » de 2014, il a voulu répondre à certaines attentes des citoyens concernant le développement d'environnements favorables à l'épanouissement des familles qui habitent Saint-Bernard-de-Michaudville.

La Municipalité souhaite que ses citoyens et citoyennes développent une fierté et une appartenance à leur milieu; que ses Bermigeois et Bermigeoises tissent des liens entre eux, liens qui faciliteront l'arrivée de nouveaux résidents dans une communauté vivante et accueillante.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je remercie les membres du comité de la Famille pour leur engagement et leur implication soutenue au service de leurs concitoyens et concitoyennes. Ensemble, elles ont réussi à élaborer un plan d'action qui répond aux attentes et aux besoins de notre milieu. Je souhaite aussi remercier le ministère de la Famille qui a offert un précieux soutien financier et la MRC des Maskoutains pour sa contribution en service tout au long du processus de mise à jour de la Politique de la Famille.



« Penser et agir famille » !

Francine Morin
Maire de Saint-Bernard-de-Michaudville
Préfet de la MRC des Maskoutains

Une politique aux couleurs de notre municipalité

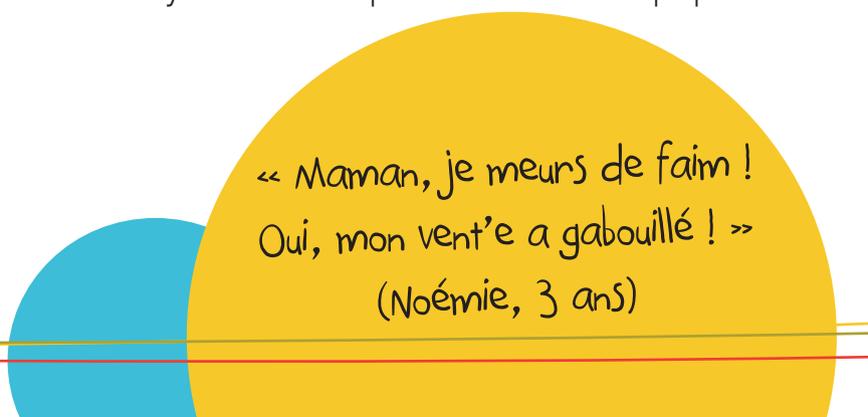
La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. C'est l'unité de base de notre communauté. À ce titre, elle mérite toute notre attention.

Tout comme la société, la famille évolue au rythme des générations. Or, les multiples réalités auxquelles doivent faire face les familles modernes interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille, avec le potentiel qu'elle représente, est maintenant portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, et des principaux intervenants de différents milieux : l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

Les municipalités sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la qualité de leur milieu de vie dans les limites de leurs champs de responsabilités.

La première Politique de la famille de la MRC des Maskoutains a été adoptée par le conseil de la MRC en 2007. En 2016, la MRC des Maskoutains procède à la mise à jour de la Politique régionale et notre municipalité met à jour sa propre politique de la famille. Nous souhaitons l'enrichir en prenant le pouls des familles vivant sur notre territoire.

Dans un premier temps, l'historique des étapes de la Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est présenté. Par la suite, la politique dresse le portrait des familles vivant dans notre municipalité et les situe dans leur contexte sociodémographique et socioéconomique. La troisième section décrit les fondements et les orientations de la Politique de la famille : sa mission, ses objectifs, sa définition de la famille, ses valeurs, ses principes directeurs, les champs d'intervention privilégiés et les attentes exprimées par les familles dans le cadre de la consultation régionale ou locale. La quatrième section montre comment nous souhaitons passer à l'action. Nous y dévoilons le plan d'action local qui porte les couleurs de notre communauté.



« Maman, je meurs de faim !
Oui, mon vent'e a gabouillé ! »
(Noémie, 3 ans)

HISTORIQUE de la Politique de la famille

Nous rappelons ici les différentes étapes qui ont mené au renouvellement de la Politique de la famille de Saint-Bernard-de-Michaudville. Elles témoignent d'une volonté collective, celle d'offrir aux familles de la municipalité, et de créer avec elles, des environnements favorables au plein épanouissement de chacun de leurs membres.

2007

- Formation d'un comité de la Famille
- Allocation d'un budget pour souligner les nouvelles naissances et les nouveaux résidents de Saint-Bernard-de-Michaudville

2010

- Adoption du plan d'action local de la Politique de la Famille de Saint-Bernard-de-Michaudville

2012

- Adoption de la Charte de la famille de Saint-Bernard-de-Michaudville
- Début de la démarche MADA (municipalité amie des aînés)
- Nomination de la personne responsable des questions familiales et du dossier MADA

2013

- Constitution d'un comité de pilotage pour la mise en œuvre de la démarche MADA

2014

- Sondage « Rêver Saint-Bernard »
- Adoption de la Politique des aînés et du Plan d'action dans le cadre de la démarche MADA
- Nomination du responsable des questions familiales ainsi que des signataires du protocole d'entente
- Déclaration de participation à la démarche de mise à jour de la Politique de la famille et des plans d'action qui en découlent

2015

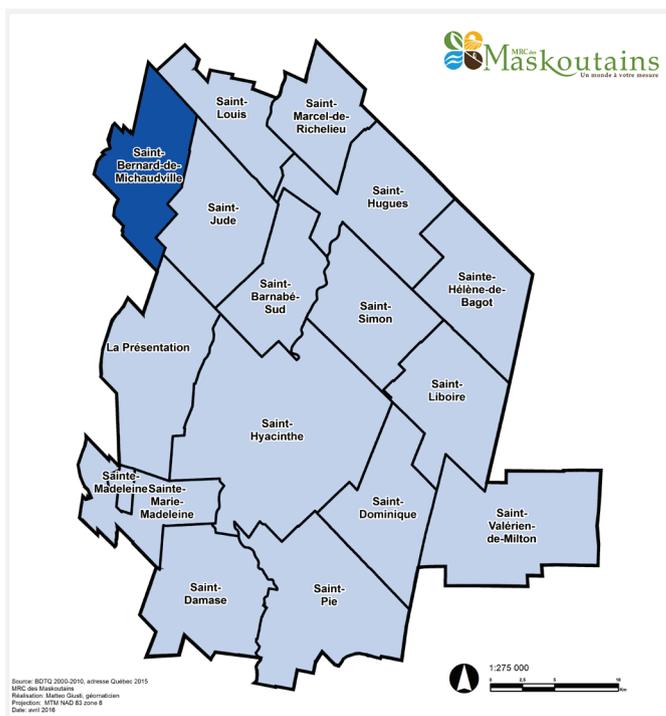
- Publication d'un Guide des ressources pour les aînés de Saint-Bernard-de-Michaudville accompagné de la Politique des aînés et du Plan d'action
- Reconnaissance de Saint-Bernard-de-Michaudville comme Municipalité amie des aînés (MADA) par la ministre de la Famille
- Formation d'un comité pour travailler à la mise à jour de la Politique de la famille de Saint-Bernard-de-Michaudville

2016

- Rencontres de travail sur la mise à jour de la Politique de la famille et du plan d'action local de Saint-Bernard-de-Michaudville
- Adoption du projet de Politique de la Famille et du projet de plan d'action
- Tenue d'une assemblée de consultation au sujet de la Politique de la famille
- Rencontre avec la MRC pour discuter du rapport de l'étude des impacts sur la santé (EIS)

« Ça sent bon papa !
Sent dans mon nez ! »
(Zoé, 3 ans)

PORTRAIT DES FAMILLES de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville



Le portrait des familles de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est principalement basé sur le Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en juin 2014, pour la mise à jour de la Politique de la famille de la MRC des Maskoutains ainsi que des données du recensement de 2011 de Statistique Canada. Ce portrait vise à mieux comprendre les réalités vécues par les familles pour ainsi élaborer une Politique de la famille adaptée à leurs besoins.

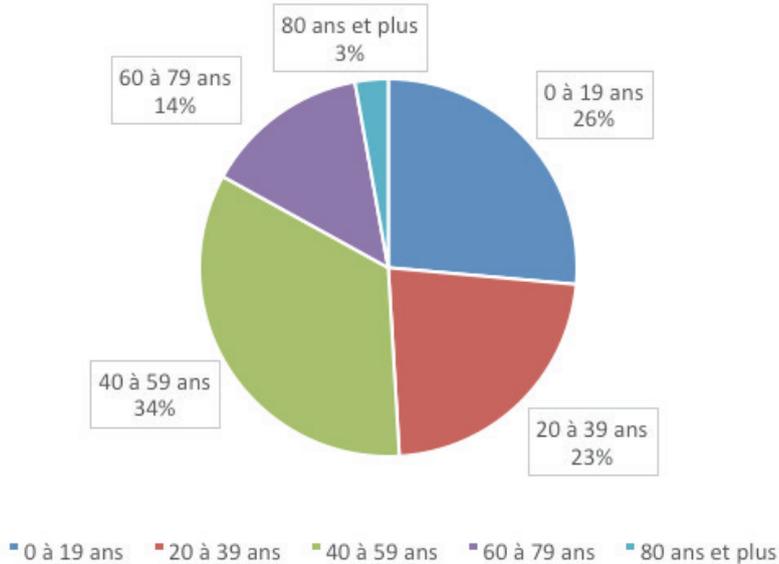
La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est située dans la MRC des Maskoutains, à la frontière de la MRC de Pierre-de-Saurel. Elle couvre une surface de 65,49 km², soit environ 5 % de la superficie totale de la MRC des Maskoutains.

POPULATION		
Année	Saint-Bernard	MRC
2006	486	80 694
2011	521	84 248
2015	524	86 463

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2006 et 2011
Décret 1125-2015 remplaçant le décret 1060-2014 du 3 décembre 2014
Gazette officielle du Québec, Partie 2, 30 décembre 2015

En terme de population, Saint-Bernard-de-Michaudville, avec ses 524 habitants en 2015, est la deuxième plus petite municipalité de la MRC des Maskoutains. Entre 2006 et 2015, la Municipalité a connu une augmentation de 7,8 % de sa population, ce qui est légèrement supérieure à celle de la MRC des Maskoutains (7,2 %). Ce taux d'accroissement est toutefois inférieur à ceux observés en Montérégie (12,2 %) et au Québec (8,9 %).

Âge de la population totale de Saint-Bernard-de-Michaudville en 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011

« Pour ne pas que ça s'efface, prend un crayon imbécile Bill »
(Léo, 5 ans)

Selon le Recensement canadien de 2011, la majorité de la population de Saint-Bernard-de-Michaudville se situe dans la tranche d'âge des 40 à 59 ans (34%). Toutefois, nous constatons que ce groupe est suivi de près par les 0 à 19 ans (26%) et les 20 à 39 ans (23%). En comparaison, dans la MRC des Maskoutains, plus du deux tiers (67 %) de la population est âgée de 15 à 64 ans. Toutes proportions gardées, on y dénombre plus de personnes âgées de 65 ans et plus (18 %) que de jeunes de moins de 15 ans (15 %).

Selon ce même recensement, 23 835 familles résident sur le territoire de la MRC des Maskoutains dont 20 115 sont des familles formées d'un couple et 3 725 des familles monoparentales. Au sein des familles comptant un couple, on dénombre plus de familles sans enfants (10 825) que de familles avec enfants (9 290). Sans surprise, les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (2 770), sont nettement plus nombreuses que celles dont le parent est de sexe masculin (955).

Saint-Bernard-de-Michaudville suit la tendance maskoutaine avec 155 familles majoritairement composées d'un couple (140). De plus, les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (10), sont deux fois plus nombreuses que celles dont le parent est de sexe masculin (5). La différence se trouve dans l'égalité entre le nombre de couples avec enfants (70) et ceux sans enfants (70).

Entre 2001 et 2011, la proportion de familles comptant un couple avec enfants a diminué de 14 % dans la MRC des Maskoutains, étant passée de 45 à 39 %. À l'opposé, la proportion de couples sans enfants s'est accrue de 17 % au cours de cette même période. La proportion de familles uniparentales de sexe masculin a légèrement augmenté entre 2001 et 2011, alors que celle de familles uniparentales de sexe féminin a légèrement diminué.

MUNICIPALITÉS	TOTAL DES FAMILLES	FAMILLES AVEC COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES	
		AVEC ENFANTS	SANS ENFANTS	PARENT DE SEXE FÉMININ	PARENT DE SEXE MASCULIN
Saint-Pie	1 605	735	645	140	75
Saint-Damase	755	350	330	55	20
Sainte-Madeleine	710	310	285	80	35
Sainte-Marie-Madeleine	875	440	350	55	30
La Présentation	740	365	305	40	30
Saint-Hyacinthe	14 650	4 975	7 080	2 010	580
Saint-Dominique	695	325	270	55	40
Saint-Valérien-de-Milton	535	240	215	55	25
Saint-Liboire	880	465	295	80	30
Saint-Simon	365	175	155	25	10
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	215	200	45	25
Saint-Hugues	380	175	170	25	10
Saint-Barnabé-Sud	260	130	110	15	5
Saint-Jude	365	165	150	40	10
Saint-Bernard-de-Michaudville	155	70	70	10	5
Saint-Louis	225	100	105	15	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	160	65	65	20	15
MRC des Maskoutains	23 835	9 290	10 825	2 770	955

Toujours selon le Recensement de 2011, on dénombre 22 735 enfants dans les familles de recensement de la MRC des Maskoutains. La grande majorité de ces enfants (72,1 %) sont âgés de moins de 18 ans. Parmi ces 22 735 enfants, 17 120 vivent dans une famille comptant un couple et 5 620, dans une famille monoparentale. La structure par âge des enfants dans les familles de recensement diffère grandement selon la structure de la famille. En effet, on dénombre proportionnellement moins de jeunes enfants et plus d'enfants âgés dans les familles monoparentales. La proportion d'enfants âgés de 25 ans et plus est deux fois plus élevée au sein des familles monoparentales que des familles avec couple.

Répartition des enfants dans les familles de recensement selon la structure de la famille et le groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2011

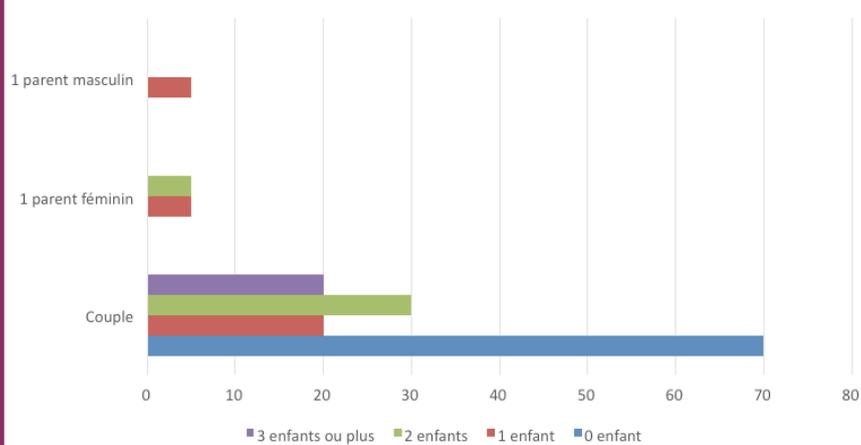
GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES ENFANTS		ENFANTS DANS LES FAMILLES DE COUPLES		ENFANTS DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES			
					PARENT DE SEXE FÉMININ		PARENT DE SEXE MASCULIN	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
0 à 4 ans	4 675	20,6	4 105	24,0	470	11,0	100	7,4
5 à 11 ans	5 905	26,0	4 555	26,6	1 050	24,6	300	22,2
12 à 17 ans	5 795	25,5	4 115	24,0	1 255	29,4	420	31,1
18 à 24 ans	4 565	20,1	3 370	19,7	850	19,9	335	24,8
25 ans et plus	1 795	7,9	970	5,7	640	15,0	195	14,4
Total	22 735	100,0	17 120	100,0	4 270	100,0	1 350	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011. / Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, avril 2014.

À Saint-Bernard-de-Michaudville, 55 % des familles ont des enfants et ces dernières en comptent généralement un (19,4 %) ou deux (22,6 %). Les familles comprenant 3 enfants ou plus (12,9 %) sont structurées en couple plutôt que monoparentales. Il y a tout de même 45 % des couples qui n'ont pas d'enfants.

L'âge des enfants bermigeois à la maison est très variable. En effet, bien que 68 % de ces enfants ont moins de 18 ans, il reste encore 32 % des enfants qui sont adultes et qui demeurent chez leurs parents. Nous pouvons aussi constater que la majorité des enfants sont âgés de 6 à 14 ans (34 %) et que plus de la moitié des enfants de Saint-Bernard-de-Michaudville ont moins de 15 ans (57 %).

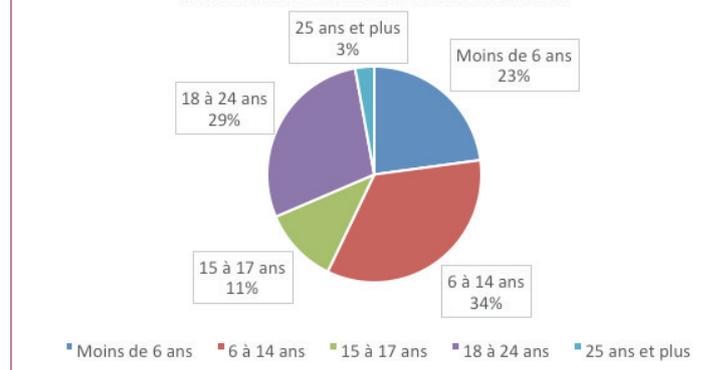
Nombre d'enfants par famille selon la structure familiale à Saint-Bernard-de-Michaudville (2011)



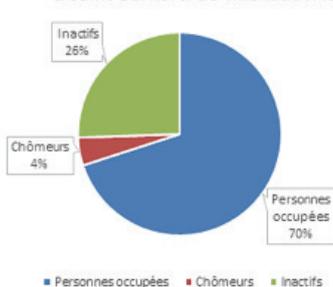
Source : Statistique Canada, Recensement de 2011

En ce qui a trait à la population active, elle constitue 70% de la population totale âgée de 15 ans et plus de Saint-Bernard-de-Michaudville selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Le taux de chômeurs est seulement de 4 % et il est majoritairement concentré chez les femmes.

Âge des enfants à la maison en 2011 à Saint-Bernard-de-Michaudville



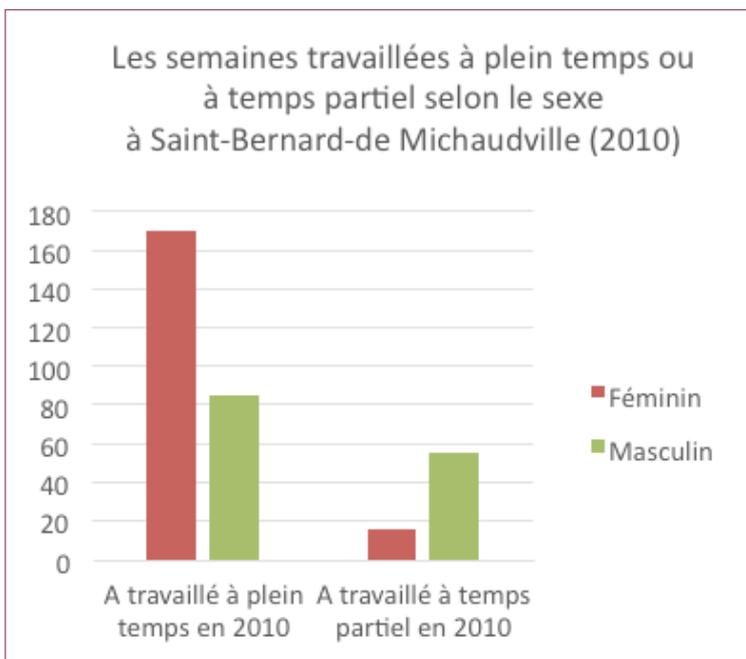
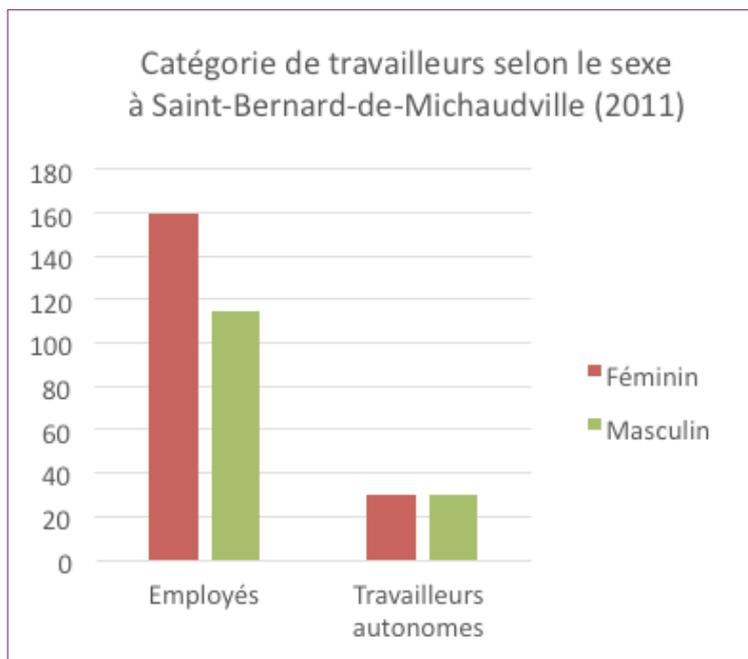
Situation d'activité en 2011 à Saint-Bernard-de-Michaudville



Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

Selon cette même enquête, 88 % des travailleurs de 15 ans et plus de la MRC des Maskoutains ont déclaré être des employés et 12 %, des travailleurs autonomes. Ces taux sont semblables à Saint-Bernard-de-Michaudville avec 82 % d'employés et 18 % de travailleurs autonomes. La population active féminine a déclaré être employée légèrement plus que la population masculine tandis que nous constatons que le nombre d'hommes travailleurs autonomes équivaut à celui des femmes. L'ENM de 2011 nous apprend aussi que les Bermigeoises ont majoritairement travaillé à plein temps en 2010 et que la population travaillant à temps partiel est davantage masculine.

Le même constat a été fait dans la MRC des Maskoutains où la proportion de travailleurs autonomes est deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes (15 c. 8 %). La proportion de travailleurs autonomes augmente au fil des âges, passant de 2 % chez les travailleurs de 15 à 24 ans à 43 % chez les travailleurs de 75 ans et plus. Plus de la moitié (55 %) de la population active a déclaré avoir travaillé à temps plein et 41 % à temps partiel en 2010. La proportion de travailleurs à temps plein est légèrement plus élevée dans la MRC (55 %) qu'au Québec (52 %). Elle est toutefois nettement supérieure à Saint-Bernard-de-Michaudville (78 %).



En 2010, la moitié des familles de Saint-Bernard-de-Michaudville ont un revenu de 20 000 \$ à 50 000 \$ et 28 % des familles ont un revenu de moins de 15 000 \$. Le revenu médian des ménages bermigeois se chiffre 30 286 \$, ce qui est nettement inférieur à celui observé dans la MRC des Maskoutains (65 494 \$) en 2010, en Montérégie (75 712 \$) et au Québec (69 562 \$). Selon la taille des ménages, le revenu médian des Bermigeois peut les placer près du seuil de faible revenu tel que calculé par Statistique Canada.

Le revenu médian des familles de recensement varie selon le type de famille et le mode d'occupation. Selon l'ENM de 2011, malgré la présence de nombreuses terres agricoles à Saint-Bernard-de-Michaudville, la majorité de la population active travaille dans les secteurs de la fabrication (19 %) ou de l'hébergement et de la restauration (16 %). L'agriculture occupe 10 % de la population, ce qui équivaut au secteur de la construction, de l'administration publique ainsi que celui des services professionnels, scientifiques et techniques.

Mesure de faible revenu au Québec selon la taille du ménage 2010	
Nombre de personnes composant le ménage	Mesure de faible revenu
1	21 772 \$
2	30 790 \$
3	37 710 \$
4	43 544 \$
5	48 684 \$
6	53 330 \$

FONDÉMENTS de la politique de la famille

En plaçant la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favoriseront le mieux-être des familles et qui auront un impact positif sur leur qualité de vie. Elle exprime son désir de contribuer à créer avec les familles, et en concertation avec les différents acteurs du milieu, des environnements favorables et propices à leur plein épanouissement.

Objectifs de la politique de la famille

Plus spécifiquement, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite :

- Encourager, avec le milieu, des environnements favorables à la qualité de vie;
- Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des familles;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles;
- Répondre aux besoins en développant une culture de services aux familles au sein des instances décisionnelles municipales locales et régionales, « penser et agir famille ».

Définition de la famille

La famille est constituée d'un groupe minimal de deux personnes, unies par des liens multiples et variés, et qui souvent entretiennent entre elles une relation intergénérationnelle pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie. La famille est le premier lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres.

Valeurs mises de l'avant par la politique de la famille

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principes de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville s'appuie sur l'article 1 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, qui se lit comme suit :

« *Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne* ».

De plus, elle repose sur les valeurs suivantes :

- **L'ACCUEIL**
Accueillir les familles dans le respect de leurs valeurs.
- **LE RESPECT**
Respecter la diversité et les réalités des familles d'aujourd'hui.
- **LA RECONNAISSANCE**
Reconnaître la famille comme premier acteur de son propre développement.
- **LA SOLIDARITÉ**
Soutenir la famille dans ses responsabilités.
- **L'ENGAGEMENT**
Encourager l'entraide et l'implication citoyenne, dans le développement de services et de ressources accessibles aux familles.
- **LA FIERTÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE**
Promouvoir la famille et la parentalité ainsi que le sentiment d'appartenance de la famille à son milieu de vie.

Orientations de la Politique de la famille

Inspirées des valeurs énumérées précédemment, diverses orientations guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions, au quotidien, auprès des familles.

Voici donc les grandes orientations qui guideront le plan d'action local 2016-2019 de la présente Politique de la famille :

- « Penser et agir famille » dans toutes les actions municipales;
- Reconnaître et tenir compte de la diversité et de la pluralité des modèles familiaux;
- Encourager et favoriser les saines habitudes de vie;
- Préserver et promouvoir les acquis en matière de famille;
- Soutenir les parents dans leur rôle en les reconnaissant comme les premiers responsables de l'enfant et de la famille;
- Optimiser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des familles;
- Favoriser la concertation et le partenariat en reconnaissant les compétences des partenaires;
- Prioriser le développement durable et les environnements favorables.

Champs d'intervention de la Politique de la famille

Six champs d'intervention relevant de la compétence de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ont été déterminés. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille.

Ce sont les suivants :

- Communication et administration municipale;
- Habitation et environnement;
- Patrimoine, culture et engagement social;
- Sécurité;
- Soutien communautaire, loisir, santé et persévérance scolaire;
- Transport;
- Politique des aînés (MADA).



« Moi j'aime ça
du maïs essoufflé ! »
(Charlie, 3 ans)

Pour « Penser et agir famille » : des conditions gagnantes

La Politique de la famille de la Municipalité atteindra ses objectifs parce qu'elle s'appuie sur les attentes des familles et qu'elle suscite l'implication des partenaires. Pour réussir à atteindre les objectifs, il faut d'abord connaître et surtout reconnaître les attentes et les besoins des familles. Ensuite, il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées aux réalités de celles-ci et aux moyens dont dispose le milieu.

En 2014, dans le cadre de la démarche MADA, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a effectué le sondage « Rêver Saint-Bernard ». Cette consultation menée auprès des citoyens a obtenu un taux de participation exceptionnel. En effet, plus de 50 % de la population a répondu à l'enquête sur l'opinion de la population de la municipalité.

À travers les réponses des citoyens, nous observons que les Bermigeois perçoivent Saint-Bernard-de-Michaudville comme un endroit tranquille, calme et paisible. Pour eux, c'est leur petit village, un lieu vivant où les gens sont solidaires les uns des autres. En plus de la chaleur et de la gentillesse de leurs concitoyens, les Bermigeois apprécient la grandeur des terrains et l'atmosphère qui règne généralement dans la municipalité. Plus de 90 % des répondants croient que Saint-Bernard offre une belle qualité de vie avec ses décors et ses boisés.

Plus précisément, les Bermigeois qui ont répondu au sondage pensent que Saint-Bernard-de-Michaudville est un bel endroit pour élever une famille puisque la Municipalité offre des parcs, une cours d'école et des espaces verts propres et sécuritaires. Ils remarquent aussi que les gens s'impliquent dans leur communauté afin de la rendre vivante et dynamique en offrant un beau choix d'activités pour tous les goûts et tous les âges.

Toutefois, les Bermigeois remarquent un manque cruel de commerces de proximité. D'ailleurs, l'un des souhaits des répondants au sondage serait d'établir un resto-café au centre du village ainsi qu'un petit dépanneur qui pourrait y être annexé. Ils aimeraient aussi qu'un effort soit fait dans le but de développer les terrains disponibles afin d'attirer de nouvelles familles avec des maisons de ville et des jumelés.

Bien que les gens soient satisfaits des activités culturelles et sportives ainsi que de la propreté des lieux publics, ils souhaiteraient que la Municipalité rénove la patinoire en la rendant multifonctionnelle avec des équipements de tennis et de basketball. De plus, ils voudraient que le terrain de balle soit éclairé et que l'implantation d'un mini terrain de soccer soit favorisée. 60 % des répondants verraient aussi d'un bon œil l'agrandissement du Pavillon des loisirs.

D'autres suggestions ont aussi été portées à notre attention :

- dresser un plan d'urbanisme afin de maintenir une harmonie dans le développement du village ;
- faire du 22 avril une grande fête de la Terre avec une corvée communautaire pour rendre l'environnement encore plus propre ;
- construire des logements locatifs ;
- favoriser une journée découverte des producteurs avec un circuit agro-alimentaire pouvant s'effectuer à vélo : « Le grand tour bermigeois ».



Arthur, 6 ans,
nomme les parties de son corps.
En pointant son thorax, il dit :
« Et ça, c'est le teneur
de mon cœur ! »

Une responsabilité partagée

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Municipalité, du milieu et des familles.

En effet, la Politique de la famille interpelle entre autres les élus. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions, approuvées par les autorités.

La politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires et des citoyens. Tous rejoignent les familles dans leurs activités. En concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies pour l'amélioration de la qualité de vie des familles.

Comme ils sont les premiers responsables de l'éducation et du cadre de vie de leurs enfants, les parents joueront aussi un rôle de premier plan dans l'application de la Politique de la famille.

Finalement, la politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille,
c'est l'affaire de tous !





PLAN D'ACTION

Présentation

L'application de la Politique de la famille sera possible avec la mise en œuvre de divers plans d'action aux couleurs de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Ces actions découlent d'une démarche appropriée à notre communauté. Elles résultent aussi de notre plan d'action de 2010, des actions réalisées et de celles qui sont en voie de l'être. Pour assurer la mise en place des actions, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville reconnaît et compte sur l'implication des partenaires sensibles à la qualité du milieu de vie des familles.

La continuité des décisions prises depuis 2007 dans le cadre de la Politique de la famille et des nouvelles initiatives s'inscrivent dans le respect des objectifs de la politique. Elles tiennent compte du portrait des familles habitant sur le territoire, de leurs besoins et attentes ainsi que des ressources disponibles dans chacun des milieux de vie.

Il reviendra à la Municipalité de procéder annuellement à une mise à jour de son plan d'action et de l'adapter au besoin. La Municipalité assurera également la promotion et la mise en œuvre de son plan d'action local.

Les prochaines pages dévoileront donc les objectifs particuliers déterminés pour chacun des champs d'intervention. Elles donneront de plus, un aperçu des actions concrètes préconisées, des responsables et collaborateurs impliqués et du calendrier de réalisation prévu par les autorités politiques.

PLAN D'ACTION



OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER ¹		
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE					
1	Sensibiliser les familles au « Penser et agir famille »	Consacrer une section dédiée à la famille dans le journal municipal	◆ Comité de la famille ● Administration municipale	en continu	
2	Reconnaître et souligner l'arrivée d'un nouvel enfant	2.1 Offrir la publication des nouvelles naissances annuellement dans le journal municipal du mois de juin	◆ Comité de la famille ● Comité de la bibliothèque ● Administration municipale	en continu	
		2.2 Offrir aux nouveaux parents un panier-cadeau et des informations sur les ressources et programmes disponibles dans la municipalité			
		2.3 Promouvoir le programme « Une naissance – Un livre »			
3	Accueillir les nouveaux citoyens et nouvelles familles	3.1 Offrir la publication des nouveaux résidents annuellement dans le journal municipal du mois de juin	◆ Comité de la famille ● Administration municipale	en continu	
		3.2 Remettre un panier de produits locaux en guise de bienvenue			
		3.3 Inviter les nouveaux résidents au brunch de la Fête nationale			
4	Faire connaître les ressources de gardiennage disponibles dans le milieu	4.1 Offrir la publication dans le journal et sur le web d'une liste de jeunes intéressés à offrir leurs services et ayant suivi la formation de « Gardiens avertis »	◆ Comité de la famille ● Administration municipale	en continu	
		4.2 Offrir la publication dans le journal et sur le web d'une liste des services de garde disponibles dans la municipalité			
5	Faire connaître les ressources disponibles pour les familles dans notre région	Publier et promouvoir un guide des ressources pour les familles	◆ Comité de la famille ● Administration municipale	en continu	
6	Améliorer la communication des informations et activités de la Municipalité	6.1 Promouvoir le site web et la page Facebook de la Municipalité, de l'O.T.J. St-Bernard inc. ainsi que du Festival de musique traditionnelle « Chantez-vous bien chez nous »	◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale ● O.T.J. St-Bernard inc. ● Fabrique St-Bernard	en continu	
		6.2 Construire un panneau d'affichage pour mettre les affiches des différentes activités et informations de la Municipalité.			

OBJECTIFS		ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ RESPONSABLE ● COLLABORATEURS 	ÉCHÉANCIER ¹		
				1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
HABITATION ET ENVIRONNEMENT						
7	Offrir aux parents de tout-petits des installations adaptées à leurs besoins	7.1 Soutenir et encourager l'allaitement	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● O.T.J. St-Bernard inc. ● Fabrique St-Bernard 	en continu		
		7.2 Créer des installations propices aux soins de bébé et de jeunes enfants		X	X	
8	Encourager l'utilisation de couches lavables	Promouvoir le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Administration municipale 	en continu		
9	Encourager les familles à adopter des comportements environnementaux pour conserver, protéger et améliorer leur milieu de vie	9.1 Promouvoir les services de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale ● École aux Quatre-Vents ● Fabrique St-Bernard 	en continu		
		9.2 Publier les points de dépôt et les collectes spéciales des résidus domestiques dangereux				
		9.3 Offrir un point de dépôt des déchets électroniques et des piles				
		9.4 Promouvoir le 22 avril comme « Jour de la terre »				
10	Promouvoir les programmes d'habitation et de logement	Publier les programmes d'habitation et de logement dans le journal, sur la page Facebook et sur le site web de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Administration municipale 	en continu		
PATRIMOINE CULTURE ET ENGAGEMENT SOCIAL						
11	Promouvoir les activités culturelles de Saint-Bernard-de-Michaudville	11.1 Instaurer et promouvoir des soirées de ciné-famille	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Administration municipale ● O.T.J. St-Bernard inc. ● Comité de la bibliothèque ● F.A.D.O.Q. St-Bernard ● Fabrique de St-Bernard 	en continu		
		11.2 Promouvoir les festivals de musique et les soirées de spectacles				
		11.3 Faire mieux connaître les différents services de la bibliothèque et promouvoir ses activités				
12	Promouvoir et reconnaître l'engagement social	12.1 Inviter les citoyens à s'impliquer dans leur communauté	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale 	en continu		
		12.2 Promouvoir la réussite des événements ayant eu lieu à Saint-Bernard-de-Michaudville et remercier les bénévoles pour leur implication				
		12.3 Inscrire les bénévoles aux différents prix de reconnaissance				
SÉCURITÉ						
13	Offrir à la population un service de déchiquetage de documents au besoin	Consulter la population sur la possibilité d'offrir un service de déchiquetage et les convier à venir détruire leurs papiers confidentiels en toute sécurité, pour éviter la fraude	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale 	X	X	X
14	Améliorer la sécurité routière sur le territoire de la municipalité	14.1 Inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, particulièrement à l'intérieur des limites du village	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale ● Ministère du Transport du Québec 	X	X	X
		14.2 Inciter automobilistes, cyclistes et piéton à un meilleur partage de la route				
		14.3 Étudier la possibilité d'établir une piste cyclable et/ou un parcours de marche dans le secteur urbain				

OBJECTIFS		ACTIONS	◆ RESPONSABLE ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER ¹		
				1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, LOISIR, SANTÉ ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE						
15	Promouvoir les activités sportives de Saint-Bernard-de-Michaudville	15.1 Promouvoir les différentes activités sportives, les tournois familiaux et ligues locales	◆ Administration municipale ● Conseil municipal ● O.T.J. St-Bernard inc.	en continu		
		15.2 Encourager les équipes et les athlètes du milieu				
16	Offrir aux cyclistes des installations adaptées à leurs besoins	16.1 Installer des supports à vélo à la bibliothèque et au parc-école	◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale	X		
		16.2 Promouvoir la halte vélo au parc François-Xavier Desrosiers				
17	Offrir des infrastructures adéquates et sécuritaires pour la pratique de différents sports	17.1 Rénover de la patinoire extérieure et la rendre multifonctionnelle	◆ O.T.J. St-Bernard inc. ● Conseil municipal ● Administration municipale	X	X	
		17.2 Évaluer la possibilité d'éclairer le terrain de balle-molle et d'y ajouter un filet			X	
18	Favoriser la saine alimentation et les bonnes habitudes de vie	18.1 Promotion du Défi Santé	◆ Comité de la famille ● Administration municipale ● O.T.J. St-Bernard inc.	en continu		
		18.2 Publication des chroniques de « Jeunes en santé »				
19	Collaborer aux actions favorisant le soutien aux familles.	19.1 Soutenir les organismes qui gèrent les cuisines collectives, le comptoir familial et la banque alimentaire de Saint-Bernard-de-Michaudville	◆ Comité de la famille ● Conseil municipal ● Administration municipale ● F.A.D.O.Q. St-Bernard ● Fabrique de St-Bernard	en continu		
		19.2 Faire connaître les services aux familles de Saint-Bernard-de-Michaudville				
20	Encourager la persévérance scolaire	20.1 Souligner la réussite scolaire	◆ Comité de la famille ● Administration municipale ● Comité de la bibliothèque ● École aux Quatre-Vents	en continu		
		20.2 Publier la liste des finissants				
		20.3 Offrir des trousse d'éveil à la lecture et des trousse d'orthophonie				
TRANSPORT						
21	Encourager le covoiturage	21.1 Évaluer les besoins en termes de covoiturage à Saint-Bernard-de-Michaudville	◆ Comité de la famille ● Administration municipale	X	X	X
		21.2 Créer une plateforme d'échanges efficace entre l'offre et la demande de covoiturage				
22	Faire connaître les services de transport collectif et adapté de la MRC des Maskoutains	Promouvoir les services de transport collectif et adapté dans le journal municipal, sur le site web ainsi que la page Facebook de la Municipalité	◆ Comité de la famille ● Administration municipale ● MRC des Maskoutains	en continu		
POLITIQUE DES AÎNÉS (MADA)						
23	Faire connaître la politique des Aînés de la Municipalité et assurer sa mise en œuvre	23.1 Promotion du livret sur la Politique des Aînés et le plan d'action de la Municipalité ainsi que du Guide des ressources pour les aînés	◆ Comité de la famille ● Administration municipale ● F.A.D.O.Q. St-Bernard	en continu		
		23.2 Assurer le suivi et la mise en œuvre de la Politique des Aînés et de son plan d'action				

¹ - Le X indique l'année d'initiation de l'action. Cependant, il est bon de tenir compte qu'une action peut s'échelonner sur plus d'une année, parfois même devenir récurrente.

COMITÉ DE LA FAMILLE



De gauche à droite : Geneviève Bureau (adjointe administrative), Josée Mathieu (conseillère), Emmanuelle Bagg (conseillère), Audrey Fortier (responsable de la bibliothèque) et Marie Eve Leduc (conseillère).

« Je sais pourquoi on rêve la nuit :
c'est une salle de jeux pour s'amuser
en attendant le matin »

(Léo, 6 ans)



En partenariat avec :

Famille
Québec 